

Avis de constitution

SOCIETE « PRESTIGE SOLUTION ET SERVICES DE COTE D'IVOIRE »  
en abrégé « PSS-CI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème Tranche, Lot  
88, Ilot 87

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE SOLUTION ET  
SERVICES DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « PSS-CI »

Objet : • VENTE, ENTRETIEN ET INSTALLATION DE  
MATERIELS DE VIDEOSURVEILLANCE ;  
• VENTE, ENTRETIEN ET INSTALLATION DE  
MATERIELS DE SECURITE INCENDIE ;  
• VENTE, ENTRETIEN ET INSTALLATION DE  
MATERIELS DE TRACKING ;  
• VENTE, ENTRETIEN ET INSTALLATION DE  
MATERIELS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES ;  
• VENTE, ENTRETIEN ET INSTALLATION DE  
MATERIELS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES ;  
• BTP ;  
• IMPORT-EXPORT ;  
• COMMERCE ET DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème Tranche, Lot  
88, Ilot 87

Dirigeant(s) M AKPO KOUAKOU GUY INNOCENTS  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02277 du 06/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14215/GTCA/RC/2025 du 06/03/2025

